

REGLEMENT DE LA COUPE DE L'INDRE

Saison 2023/2024

REGLES GENERALES

1° Pour participer il faut appartenir à un club du département de l'Indre régulièrement affilié au Comité de l'Indre, à la Ligue du Centre et à la Fédération Française de Tir et être en possession de la licence fédérale en cours de validité.

2° Les Carabines, Pistolets et Revolvers, les équipements doivent être conformes au règlement I.S.S.F en vigueur.

La Coupe de l'Indre est tirée, sur 30 plombs de match, les Tirs d'essais illimités ne sont autorisés qu'avant le premier coup de match pour tous les compétiteurs (écoles de Tir, cadets - cadettes – juniors garçons – juniors filles – dames et seniors).

Les cibles utilisées sont celles préconisées pour les épreuves S.E.C. par la Fédération Française de Tir. Il est possible dans certains clubs de pouvoir tirer sur cible électronique. Néanmoins, en fonction des clubs, les compétiteurs, Poussin, Benjamin et Minime continueront à tirer uniquement sur cible papier.

Rappel : Pour l'ensemble des disciplines, le comptage des points est fait au point entier.

CATEGORIES DES TIREURS ET CLASSEMENT PAR EQUIPES DES CLUBS

Tous les clubs du département participent avec la même égalité de valeur.

Le classement individuel des tireurs se fera suivant le règlement I.S.S.F. en vigueur.

Carabine 10 mètres :

Poussin Garçon (PG) – Poussine (PF)
Benjamin Garçon (BG) – Benjamine (BF)
Minime Garçon (MG) – Minime Fille (MF)
Cadet (CG) – Cadette (CF)
Junior Garçon (JG) – Junior Fille (JF)
Dame 1 (D1) – Dame 2 (D2) – Dame 3 (D3)
Senior 1 (S1) – Senior 2 (S2) – Senior 3 (S3)

Pistolet 10 mètres :

Poussin Garçon (PG) – Poussine (PF)
Benjamin Garçon (BG) – Benjamine (BF)
Minime Garçon (MG) – Minime Fille (MF)
Cadet (CG) – Cadette (CF)
Junior Garçon (JG) – Junior Fille (JF)

Dame 1 (D1) – Dame 2 (D2) – Dame 3 (D3)
Senior 1 (S1) – Senior 2 (S2) – Senior 3 (S3)

Carabine 50 mètres :

Minime Garçon (MG) – Minime Fille (MF)
Cadet (CG) – Cadette (CF)
Junior Garçon (JG) – Junior Fille (JF)
Dame 1 (D1) – Dame 2 (D2)
Senior 1 (S1) – Senior 2 (S2) – Senior 3 (S3)

Pistolet 25 mètres : (Pour chaque discipline le règlement I.S.S.F. sera appliqué)

Cadet (CG) – Cadette (CF)
Junior Garçon (JG) – Junior Fille (JF)
Dame 1 (D1) – Dame 2 (D2)
Senior 1 (S1) – Senior 2 (S2) – Senior 3 (S3)

Tout tireur pourra demander à se surclasser.

Classement par équipe :

Il pourra être constitué des équipes carabine ou pistolet (*tireurs non désignés à l'avance*).
Une seule équipe poussins, benjamins, cadets/minimes ou juniors/adultes sera présentée par club.

Il pourra être constitué des équipes carabine 10 mètres (tireurs non désignés à l'avance).

Exemple :

3 meilleurs poussins (Filles et Garçons)
3 meilleurs benjamins (Filles et Garçons)
3 meilleurs jeunes (Filles et Garçons) minimes ou cadets
3 meilleurs adultes ou juniors masculins et féminins
Si un club présente au moins 3 jeunes minimes ou cadets, une équipe des 3 meilleurs jeunes sera obligatoirement constituée.
Les minimes ou cadets ne pouvant entrer dans une équipe (nombre insuffisant ou restant après constitution d'une équipe jeunes) peuvent être inclus dans une équipe adulte.

Il pourra être constitué des équipes carabine ou pistolet 10 mètres EQUIPES MIXTES.

Composition des équipes : Les équipes doivent être des équipes constituées de deux membres du même club, un homme et une femme. Une équipe mixte par type d'arme et catégorie par club.

Résultats des équipes : Les résultats et les classements des équipes dans les épreuves par Équipes Mixtes découlent du total des résultats des deux membres de l'équipe.

Il pourra être constitué des équipes carabine 50 mètres (tireurs non désignés à l'avance).

Exemple :

3 meilleurs jeunes (Filles et Garçons) minimales ou cadets.

3 meilleurs adultes ou juniors masculins et féminins.

Si un club présente au moins 3 jeunes minimales ou cadets, une équipe des 3 meilleurs jeunes sera obligatoirement constituée.

Les minimales ou cadets ne pouvant entrer dans une équipe (nombre insuffisant ou restant après constitution d'une équipe jeunes) peuvent être inclus dans une équipe adulte.

Il pourra être constitué des équipes Pistolet 25 mètres (tireurs non désignés à l'avance).

Exemple :

3 meilleurs adultes, juniors et cadets masculins et féminins.

La coupe de l'Indre est réservée aux tireurs du département.

Deux classements distincts seront effectués.

1 : Un classement par équipes

2 : Un classement individuel

3 : Un classement Equipes Mixtes pour les disciplines 10 mètres

Pour cette compétition le surclassement est autorisé suivant le règlement de la gestion des compétitions article I.A.1.5. de la FF-Tir.

Rachat :

Lors de la Coupe de l'Indre, un tireur a la possibilité d'effectuer un « RACHAT ». **Seul le premier match compte pour le classement de la Coupe de l'Indre.** L'organisateur est en charge d'identifier la deuxième série en inscrivant au dos du premier et dernier carton « RACHAT » pour éviter toutes contestations.

Les rachats comptent dans le calcul de la redevance perçue par Comité Départemental de Tir de l'Indre.

Réclamations :

A l'issue de la compétition, aucune réclamation ne sera possible sur le résultat d'un match d'un compétiteur. En cas d'erreur de retranscription des résultats ou sur le palmarès, une réclamation pourra être faite par courriel.

Les résultats seront disponibles dans les 3 jours après la compétition sur le site du CDT 36 : www.cdt36.com.

ORGANISATION DE LA COUPE DE L'INDRE

Horaires d'ouverture des stands :

ATTENTION - HORAIRES : PREMIER COUP DES ESSAIS

Carabine 10 mètres et 50 mètres :

Pistolet 10 mètres

Samedi de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures 30

Dimanche de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures **(Fin des Tirs)**

Pistolet 25 mètres :

Samedi

Vitesse et Percussion Centrale..... 8 heures 45

Standard 10 heures

Vitesse et Percussion Centrale..... 11 heures

Vitesse et Percussion Centrale..... 14 heures

Standard 15 heures 15

Vitesse et Percussion Centrale..... 16 heures 15

Vitesse et Percussion Centrale..... 17 heures 30

Dimanche

Vitesse et Percussion Centrale.. 8 heures 45

Standard 10 heures

Vitesse et Percussion Centrale.. 11 heures

Vitesse et Percussion Centrale.. 14 heures

Standard 15 heures 15

Vitesse et Percussion Centrale.. 16 heures 15

Possibilité de concourir le vendredi après-midi suivant la volonté du club organisateur.

Il est possible que sur les weekends fériés, les organisateurs proposent

la fin du Concours des Sociétés le dimanche à midi.

A charge des organisateurs de communiquer auprès des clubs du département.

TARIFS DES ENGAGEMENTS

Le tarif des engagements est fixé lors de la réunion préparatoire de la saison en cours.

Tarifs de la saison 2023/2024

Carabine 10 mètres :

Série de 30 cibles + 3 essais - 1 coup de match par cible Adultes,.....	4.50 €
Série de 30 cibles + 3 essais - 1 coup de match par cible Juniors, Cadets, Minimes, Benjamins et Poussins	3.00 €

Pistolet 10 mètres :

Série de 15 cibles + 2 essais – 2 coups de match par cible Adultes :	4.50 €
Série de 15 cibles + 2 essais – 2 coups de match par cible Juniors, Cadets Minimes, Benjamins et Poussins :	3.00 €

Carabine 50 mètres :

Série de 15 cibles + 2 essais – 2 coups de match par cible Adultes :	4.50 €
Juniors, Cadets, Minimes	3.00 €

Pistolet 25 et 50 mètres :

Changement du centre des cibles ou des cibles tous les 10 coups de match (prévoir également des pastilles blanches et noirs autocollantes) Toutes catégories :	4.50 €
---	--------

Redevance au Comité de l'Indre de Tir : **50%** des engagements sur la saison 2023/2024